

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ustensiles de campement portés par la voiture de compagnie ; la vareuse de rechange est roulée sur le sac ; chaque sac contient deux jours de petits vivres.

3^e Dans le coffre une caisse à cartouches, une caisse d'outils et des pièces de rechange.

4^e Au-dessus du coffre, deux bicyclettes de rechange et différentes autres pièces déjà énumérées.

BIBLIOGRAPHIE

Carnet de sous-officier. — *erie Messeiller, à Neuchâtel. Prix 50 cent.*

L'adjudant sous-officier J. Turin, à Neuchâtel, a imaginé un carnet des plus pratiques pour sous-officiers. Relié en toile solide et d'un format commode, il contient, en quelques pages et résumés d'une manière intelligente, tous les renseignements de service usuels pour le sous-officier d'infanterie. Les attributions des divers grades et fonctions y sont énumérées : celles du caporal en général, du caporal de jour, du chef de chambrière ; celles du sergent et du chef d'ordinaire, du sergent d'armement, du fourrier, avec instructions pratiques concernant le service de ce dernier ; celles du sergent-major, de l'adjudant sous-officier, de l'adjudant sous-officier chef de caisson. Tous ces renseignements, qui tiennent en 11 pages, sans que le texte soit trop serré, sont clairs et précis.

Le carnet énumère ensuite les commandements de l'école de soldat avec armes et l'indication du nombre des mouvements d'exécution de chacun de ces commandements. Il énumère également les parties du fusil à répétition.

Les pages suivantes sont réglées de manière à recevoir l'état nominatif jusqu'à concurrence d'une compagnie de 210 hommes ; des colonnes sont préparées pour le numéro de contrôle, les nom et prénoms, le grade, le numéro de l'arme, l'indication des services, garde, corvée, chambrière, cuisine, les malades, enfin les outils de pionniers.

Une vingtaine de feuillets blancs complètent le carnet.

Nous n'aurons garde d'omettre les *conseils aux sous-officiers* auxquels le carnet consacre ses premiers feuillets. Ils sont donnés sans pédanterie et dans un excellent esprit. Les voici :

I

Avant d'entrer au service, étudiez vos règlements et instructions afin que lorsque vous vous trouverez en présence de vos hommes, vous puissiez leur parler avec plus de sûreté et de franchise et ne pas vous trouver embarrassé ou hésitant lorsque vous aurez un commandement à leur donner.

II

Vous devez en toute circonstance montrer l'exemple de la discipline en obéissant sans hésitation ni murmure aux ordres que vous recevez de vos supérieurs et surtout ne jamais vous permettre de les critiquer ou de les discuter, mais au contraire les exécuter avec empressement et décision. Si vous agissez autrement, il en résultera une fâcheuse influence sur vos hommes qui ne manqueraient pas d'en faire de même et contesterait les commandements donnés ou transmis par vous.

Vous devez donner vos commandements d'une voix énergique, même si vous devez les donner à voix basse.

La discipline est l'élément essentiel de la force et de la cohésion d'une armée et le sous-officier peut faire beaucoup pour qu'elle soit respectée ;

par conséquent, il est nécessaire que vous compreniez l'importance de votre position.

N'hésitez pas d'infliger une juste punition aux hommes de mauvaise volonté et de mauvais vouloir; vous montrerez par là que vous entendez qu'on vous écoute et qu'on exécute vos ordres; par ce moyen vous ne manquerez pas de vous faire respecter.

Toutefois, n'abusez pas du droit que vous donne le règlement de service intérieur; agissez avec tact et justesse, afin que les peines que vous infligerez ne risquent pas d'être modifiées ou désapprouvées par vos supérieurs, ce qui exercerait la plus fâcheuse influence sur votre prestige et votre autorité.

III

Soyez toujours poli, usez d'un langage calme et réfléchi vis-à-vis de vos hommes; en échange exigez également d'eux cette politesse qui est l'indice du respect et qu'à votre vue les hommes prennent une attitude militaire et saluent le grade que vous avez gagné avec beaucoup de peine et de fatigue pendant de nombreuses semaines.

Ayez de l'affection pour vos hommes, étudiez-les isolément, soyez patient avec ceux qui ont de la peine à comprendre le service, mais qu'montrent de la bonne volonté, protégez-les contre les railleries et les niches de certains camarades. S'il y a contestation, intervenez dans un but de conciliation, au nom de la confraternité militaire.

IV

Vous devez agir par l'exemple, rien ne pénètre aussi doucement et aussi profondément. Ayez toujours une tenue propre et correcte imposant le respect de l'uniforme.

Le paquetage de vos effets doit toujours être réglementairement et parfaitement en ordre.

V

Vous devez faire votre service avec goût. Si, ensuite de votre grade, votre position s'est améliorée, n'oubliez pas qu'elle vous apporte de nouveaux devoirs que vous devez remplir avec zèle et dévouement.

Si vous êtes mou et que pendant l'instruction que vous êtes appelé à donner aux hommes, vous profitez de l'absence de vos chefs pour jouer et flâner, vous n'êtes pas digne de votre grade et vous perdez rapidement l'estime de vos subordonnés et votre autorité sur eux.

Ne vous laissez jamais tutoyer par vos hommes, pas même de ceux avec lesquels vous êtes en rapport d'amitié dans la vie civile, car cela pourrait donner l'idée à une partie des hommes, que certains de leurs camarades sont mieux traités qu'eux.

VI

Pendant la levée de consigne, dans vos promenades, en chemin de fer, dans les établissements publics, etc., ayez toujours une tenue et une conduite exemplaires, vous ferez honneur au pays.

Si dans ces mêmes lieux, des soldats venaient à s'écartier des convenances militaires et à se livrer à des intempéances de langage entre eux ou avec des civils, si vous êtes présent, intervenez dans un but de conciliation au nom de la bonne réputation de notre armée. Si vous ne parvenez pas à rétablir l'ordre, prenez le signalement des indisciplinés et signalez-les à la garde en rentrant au corps, ou faites-les prendre par la police s'ils sont ivres. En agissant de cette manière, vous atténuerez beaucoup la mauvaise impression que pourraient produire sur des étrangers, des actes de ce genre.

VII

Sacrifiez votre volonté, votre force et votre intelligence pour le bien du pays, votre récompense sera la pensée d'avoir fait votre devoir.